Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2017(INI)

25.3.2025

AMENDEMENTS
1 - 236

Projet de rapport
Andreas Schieder
(PE769.914v01-00)

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur l'Albanie
(2025/2017(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport mondial 2024 sur les inégalités femmes-hommes du Forum économique mondial,

Or. en

Amendement 2
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Visa 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport sur le classement mondial 2024 de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières (RSF),

Or. en

Amendement 3
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Visa 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'Indice de perception de la corruption 2024 de Transparency International,

Or. en

Amendement 4
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Sofia du sommet UE-Balkans occidentaux du 17 mai 2018 et le programme d'actions prioritaires de Sofia qui y est annexé,

Or. en

Amendement 5
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Visa 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le sommet UE-Balkans occidentaux, qui s'est tenu à Zagreb le 6 mai 2020, et la déclaration y afférente,

Or. en

Amendement 6
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Visa 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport final du 26 juillet 2021 de la mission d'observation électorale du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur les élections législatives du 25 avril 2021 en République d'Albanie,

Or. en

Amendement 7
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Visa 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord sur l'asile signé par les gouvernements albanais et italien le 6 novembre 2023 et ratifié par le parlement albanais le 22 février 2024;

Or. en

Amendement 8
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Visa 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport d'Europol de 2023 intitulé «Décoder les réseaux criminels les plus menaçants de l'UE»,

Or. en

Amendement 9
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est ***l'instrument le plus efficace*** de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie, la stabilité et la	A. considérant que l'élargissement est ***utilisé comme un instrument*** de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie, la stabilité et la

sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;	sécurité à long terme sur l'ensemble du continent; ***que l'élargissement implique des risques et des défis croissants pour le fonctionnement de l'Union, une réalité qui doit être correctement évaluée par les États membres actuels;***

Or. en

Amendement 10
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement ***est l'instrument le plus efficace de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie***, la stabilité et la sécurité ***à long terme sur l'ensemble du continent***;	A. considérant que l'élargissement ***ne tient plus pleinement compte des critères de rigueur économique ou de stabilité politique tels qu'ils sont prévus par les critères de Copenhague; que les critères de Copenhague sont essentiels pour préserver les valeurs***, la stabilité et la sécurité ***de l'Union et de ses citoyens***;

Or. en

Amendement 11
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement ***est*** l'instrument le plus efficace de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie, la stabilité et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;	A. considérant que ***c'est la coopération, plutôt que*** l'élargissement ***à lui seul, qui doit être considérée comme*** l'instrument ***le plus réaliste et*** le plus efficace de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie, la stabilité et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;

Or. en

Amendement 12
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est ***l'***instrument ***le*** plus efficace de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie, la stabilité et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;	A. considérant que l'élargissement est***, s'il est réalisé de façon judicieuse, un*** instrument ***parmi les*** plus ***efficaces*** de la politique étrangère de l'Union et qu'il constitue un investissement géostratégique dans la paix, la démocratie, la stabilité et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;

Or. fi

Amendement 13
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union reste le principal partenaire politique et économique des pays des Balkans occidentaux; que l'Union européenne est toujours le plus grand partenaire de l'Albanie en matière de commerce et d'investissement ainsi que son principal pourvoyeur d'aide financière;

Or. en

Amendement 14
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux; ***que l'adhésion de l'Albanie à l'Union européenne est soumise à l'application de réformes durables, profondes et irréversibles dans des domaines fondamentaux, à commencer par l'état de droit et le fonctionnement des institutions démocratiques; que le calendrier d'adhésion dépend de la qualité des réformes nécessaires au pays en question;***

Or. en

Amendement 15
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit ***et*** les droits fondamentaux;	B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit***,*** les droits fondamentaux ***et la préparation économique***; ***que les pays candidats doivent démontrer qu'ils ont des institutions démocratiques stables, qu'ils respectent les valeurs fondamentales et qu'ils possèdent une économie de marché viable et la capacité de faire face aux pressions concurrentielles qui règnent au sein du marché intérieur de l'Union;***

Or. en

Amendement 16

Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux ***, et que l'ingérence étrangère constitue un défi direct pour le fonctionnement des institutions démocratiques, entravant ainsi la perspective d'adhésion à l'Union***;

Or. en

Amendement 17
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	B. considérant que l'élargissement est un processus fondé sur le mérite, qui repose sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux; ***que les pays des Balkans occidentaux sont encore loin de répondre à ces critères;***

Or. en

Amendement 18
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le 20 novembre 2024, des députés albanais

ont déclenché des bombes fumigènes et des incendies au milieu de l'hémicycle du parlement albanais pour tenter d'interrompre le vote sur le budget 2024; que cet événement démontre l'instabilité politique évidente du pays, qui suscite de sérieuses inquiétudes quant aux progrès de l'Albanie dans le processus d'adhésion à l'Union et à sa capacité à satisfaire aux critères politiques et institutionnels nécessaires;

Or. en

Amendement 19
Rihards Kols

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'Albanie est un pays candidat à l'Union depuis 2014 et que les récents développements politiques ont suscité des inquiétudes quant à la concentration du pouvoir entre les mains du premier ministre Rama, à la répression des dirigeants et des militants de l'opposition, et à la politisation des procédures judiciaires qui en font une arme politique, sapant ainsi le processus démocratique et le système parlementaire constitutionnel fondé sur le principe de l'équilibre des pouvoirs;

Or. en

Amendement 20
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que, selon le rapport 2023 d'Europol sur les réseaux criminels les plus menaçants de l'Union[1 bis], l'Albanie est considérée comme un acteur important de certains des réseaux criminels les plus menaçants de l'Union européenne; que ce rapport signale spécifiquement que les groupes criminels albanais sont très actifs dans le trafic de drogue, la traite des êtres humains, le blanchiment d'argent et le commerce illicite d'armes à feu;
	1 bis https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/Europol%20report%20on%20Decoding%20the%20EU-s%20most%20threatening%20criminal%20networks.pdf

Or. en

Amendement 21
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. vu la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),

Or. el

Amendement 22
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que les réseaux criminels albanais sont fortement impliqués dans le trafic d'armes, y compris d'armes à feu et d'explosifs, par la route des Balkans vers l'Union[1 bis]; que le rôle historique de l'Albanie dans la contrebande d'armes, notamment à la suite du pillage des arsenaux de l'État dans les années 1990, continue d'avoir une incidence sur le commerce européen des armes; qu'Europol signale que les Balkans occidentaux restent un point de transit essentiel pour les armes illicites entrant en Europe occidentale[1 ter]; que ces activités de trafic exacerbent les problèmes de sécurité pour l'Union;

1 bis

https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/Europol%20report%20on%20Decoding%20the%20EU-s%20most%20threatening%20criminal%20networks.pdf

1 ter

https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/EU-SOCTA-2025.pdf

Or. en

Amendement 23
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que l'Albanie est un producteur important de cannabis en Europe, les estimations suggérant qu'une grande partie du cannabis consommé en Europe est cultivé en Albanie; que la route des Balkans est

l'une des principales voies de trafic de l'héroïne en provenance d'Afghanistan, qui passe par l'Albanie pour rejoindre l'Europe occidentale; que les réseaux criminels albanais sont fortement impliqués dans la contrebande d'héroïne, l'Albanie étant un point d'entrée critique pour l'héroïne dans l'Union européenne; que les Albanais appartiennent à l'une des nationalités les plus représentées dans les réseaux de trafic de cannabis et de cocaïne en Europe[1 bis];

1 bis

https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/Europol%20report%20on%20Decoding%20the%20EU-s%20most%20threatening%20criminal%20networks.pdf

Or. en

Amendement 24
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Albanie a ouvert les négociations sur le groupe de chapitres 1 relatifs aux fondamentaux le 15 octobre 2024 et sur le groupe de chapitres 6 relatif aux relations extérieures le 17 décembre 2024;	D. considérant que l'Albanie a ouvert les négociations sur le groupe de chapitres 1 relatifs aux fondamentaux le 15 octobre 2024 et sur le groupe de chapitres 6 relatif aux relations extérieures le 17 décembre 2024 ***et qu'elle doit s'attaquer aux vulnérabilités critiques liées à l'influence étrangère malveillante, à l'intégrité des élections et aux menaces hybrides qui pèsent sur les progrès réalisés en vue de l'adhésion à l'Union***;

Or. en

Amendement 25
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Albanie est un partenaire fiable en matière de politique étrangère et qu'elle est pleinement en conformité avec la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union;	E. considérant que l'Albanie est un partenaire fiable en matière de politique étrangère et qu'elle est pleinement en conformité avec la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union; ***que l'alignement de la politique étrangère sur celle de l'Union n'est pas la seule condition d'adhésion énoncée;***

Or. en

Amendement 26
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant ***que*** l'Albanie ***est*** un partenaire fiable en matière de politique étrangère ***et qu'elle est pleinement en conformité avec la politique étrangère*** et de sécurité commune de l'Union;	E. considérant ***la volonté européenne de faire de*** l'Albanie un partenaire fiable en matière de politique étrangère et de sécurité commune de l'Union;

Or. el

Amendement 27
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'Albanie a été la cible de campagnes de désinformation, de

cyberattaques et d'ingérences électorales de la part de la Russie, ainsi que d'investissements douteux de la part d'acteurs non européens tels que la Chine; qu'en 2023 et 2024, des enquêtes indépendantes ont révélé une importante activité de désinformation visant l'Albanie, avec plus de 780 cas de fausses informations provenant de sources russes republiées dans des médias albanais; que les cyberopérations russes et iraniennes contre l'Albanie en 2022 et 2023 ont perturbé des fonctions gouvernementales essentielles, ce qui illustre l'environnement de menace hybride auquel l'Albanie est confrontée à mesure qu'elle progresse vers l'intégration à l'Union;

Or. en

Amendement 28
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'élargissement de l'Union aux Balkans va à l'encontre des intérêts des États membres; que les conclusions de l'étude réalisée en 2019 par le think tank «European Council on Foreign Relations» (ECFR)[1 bis] confirment que la majorité des citoyens des États membres ne souhaitent pas voir les Balkans rejoindre l'Union européenne;

[1 bis] https://eupinions.eu/de/blog/eu-citizens-remain-against-further-enlargement

Or. en

Amendement 29
Andrey Kovatchev, Michael Gahler, Matej Tonin, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les carences en matière électorale persistent en Albanie; que les recommandations de l'OSCE/BIDDH visant à améliorer la tenue d'élections en Albanie et à rendre celles-ci pleinement conformes aux engagements pris dans le cadre de l'OSCE ainsi qu'à d'autres obligations et normes internationales n'ont pas encore été entièrement suivies;

Or. en

Amendement 30
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le parlement albanais a ratifié le 22 février 2024 un accord sur l'asile, signé par les gouvernements albanais et italien le 6 novembre 2023, visant à accueillir deux centres de migrants en Albanie afin de gérer les flux migratoires vers l'Italie;

Or. en

Amendement 31
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la protection et l'intégration des personnes appartenant à des minorités nationales et ethniques et à des groupes vulnérables sont essentielles pour les États candidats à l'adhésion à l'Union européenne;

Or. en

Amendement 32
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'Albanie participe à des missions et opérations de PSDC de l'Union, y compris à l'opération Althea de l'EUFOR en Bosnie-et-Herzégovine;

Or. en

Amendement 33
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'OSCE-BIDDH a identifié de sérieuses vulnérabilités dans le système électoral albanais, notamment en ce qui concerne le financement étranger, la transparence de la propriété des médias et les publicités politiques en ligne, qui demeurent des risques clés pour la résilience démocratique; que les

autorités albanaises doivent s'attaquer à ces vulnérabilités;

Or. en

Amendement 34
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la lutte contre la corruption en Albanie, l'influence néfaste de l'ingérence des clans dans les administrations locales et centrales, le blanchiment d'argent, la criminalité organisée et le trafic de migrants clandestins vers le territoire de l'Union européenne sont autant de problèmes importants pour la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 35
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la protection des minorités est cruciale pour les États candidats à l'adhésion à l'Union européenne; que la législation applicable en matière de libre auto-identification des minorités nationales et l'utilisation des langues minoritaires doit encore être adoptée en Albanie;

Or. en

Amendement 36
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine met en lumière l'importance cruciale de l'élargissement de l'Union pour garantir la sécurité et la stabilité sur notre continent;

Or. en

Amendement 37
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que l'IAP III, l'instrument d'aide de préadhésion pour la période 2021-2027, prévoit 14,2 milliards d'EUR pour soutenir les réformes et le développement socio-économique dans les Balkans occidentaux et en Turquie;

Or. en

Amendement 38
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que l'ingérence et la désinformation

étrangères malveillantes, qu'elles soient directes ou qu'elles recourent à des intermédiaires, visent à semer la discorde, à alimenter les tensions et la violence et à déstabiliser la région dans son ensemble;

Or. en

Amendement 39
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite*** de l'engagement ***sans faille*** de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union***, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles***;	1. ***prend note*** de l'engagement ***théorique*** de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union;

Or. el

Amendement 40
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles;	1. se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles***, y***

compris sa réponse catégorique à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, en adoptant les mesures restrictives de l'Union à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie;

Or. en

Amendement 41
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la politique étrangère et de*** sécurité ***commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles***;	1. ***s'oppose fermement à tout nouvel élargissement de l'Union, car les pays candidats sont encore loin de satisfaire aux critères de stabilité politique, économique et sociale énoncés dans les critères de Copenhague, en particulier dans le cas de l'Albanie, dont l'instabilité politique actuelle, la corruption généralisée et la criminalité organisée persistante posent des risques importants susceptibles de compromettre la*** sécurité ***des citoyens européens***;

Or. en

Amendement 42
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la	1. se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la

politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles;	politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles***, notamment grâce au rôle actif joué par le pays dans la région et dans les initiatives régionales***;

Or. it

Amendement 43
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles;	1. se félicite de l'engagement sans faille de l'Albanie en faveur de l'intégration à l'Union, qui reflète le consensus entre les partis politiques***, tant au pouvoir que de l'opposition,*** et le soutien massif des citoyens, et salue son alignement complet et constant sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et sa promotion de l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 44
Andrey Kovatchev, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se félicite de l'ambition de l'Albanie de clôturer les négociations d'adhésion d'ici la fin de l'année 2027 et salue les progrès rapides accomplis ces dernières années, notamment l'ouverture de deux groupes de chapitres de négociation en 2024;	2. se félicite de l'ambition de l'Albanie de clôturer les négociations d'adhésion d'ici la fin de l'année 2027 et salue les progrès rapides accomplis ces dernières années, notamment l'ouverture de deux groupes de chapitres de négociation en 2024; ***rappelle que les pays***

candidats opèrent des transformations profondes pour remplir les critères d'adhésion pendant les négociations d'adhésion, lesquelles durent aussi longtemps qu'il le faut pour que les réformes nécessaires soient mises en œuvre; souligne la nécessité de renforcer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion du processus d'adhésion, y compris sa dimension parlementaire; met en garde contre toute action susceptible de saper le système d'équilibre des pouvoirs;

Or. en

Amendement 45
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***se félicite*** de l'ambition de l'Albanie de clôturer les négociations d'adhésion d'ici la fin de l'année 2027 et salue les progrès rapides accomplis ces dernières années, notamment l'ouverture de deux groupes de chapitres de négociation en 2024;	2. ***prend note*** de l'ambition de l'Albanie de clôturer les négociations d'adhésion d'ici la fin de l'année 2027 et salue les progrès rapides accomplis ces dernières années, notamment l'ouverture de deux groupes de chapitres de négociation en 2024;

Or. en

Amendement 46
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat	3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat

pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;	pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; ***souligne que le pays candidat doit posséder une économie de marché viable et la capacité de faire face aux pressions concurrentielles qui règnent au sein du marché intérieur de l'Union;*** prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;
	Or. en

Amendement 47
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; ***prie instamment*** l'Albanie ***d'accélérer les*** réformes ***visant à*** renforcer l'état de droit, ***à*** lutter contre la corruption et la criminalité organisée et ***à garantir la protection des*** droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;	3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; ***souligne que*** l'Albanie ***accuse toujours un retard important dans la mise en œuvre des*** réformes ***nécessaires pour*** renforcer l'état de droit, lutter contre la corruption et la criminalité organisée et ***sauvegarder les*** droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression***, et qu'à ce titre, ses perspectives d'adhésion devraient être réexaminées***;
	Or. en

Amendement 48
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;	3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit ***et la croissance économique***, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée***, à renforcer les contrôles aux frontières afin de prévenir la traite des êtres humains et l'immigration clandestine*** et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;

Or. fi

Amendement 49
Ilaria Salis, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits	3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits

fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;	fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris***, en particulier,*** la liberté d'expression***, la liberté d'information et le droit d'asile***;

Or. en

Amendement 50
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression;	3. relève que le rythme auquel progresse l'adhésion à l'Union dépend des avancées réalisées par le pays candidat pour s'aligner sur l'acquis de l'Union, pour le mettre en œuvre et pour assurer le bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, et qu'il repose sur l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits fondamentaux; prie instamment l'Albanie d'accélérer les réformes visant à renforcer l'état de droit, à lutter contre la corruption et la criminalité organisée et à garantir la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression***, le pluralisme et l'indépendance des médias***;

Or. it

Amendement 51
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

3 bis. prend acte des progrès réalisés par l'Albanie en matière de réforme de l'administration publique, notamment avec la création d'un ministère d'État chargé de l'administration publique et l'adoption de la nouvelle stratégie de gestion des finances publiques pour la période 2023-2030; souligne l'importance de poursuivre les réformes afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance, de garantir une plus grande transparence administrative et de renforcer la sélection fondée sur le mérite dans le secteur public;

Or. it

Amendement 52
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se déclare gravement préoccupé par les signes croissants de persécution politique visant les dirigeants de l'opposition, y compris les actions en justice en cours et les arrestations de personnalités politiques de premier plan telles que le professeur Sali Berisha, Ilir Meta, Fatmir Mediu, Ervin Salianji et Fredi Beleri; souligne la nécessité pour l'Albanie de préserver le pluralisme politique et de garantir un environnement démocratique équitable et compétitif en vue des élections de 2025;

Or. en

Amendement 53
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. déplore l'absence totale de pressions en faveur de réparations concernant les nombreuses persécutions et les actes d'intimidation subis par la minorité grecque d'Albanie, dont une grande partie a été contrainte de quitter ses terres ancestrales;

Or. el

Amendement 54
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. dénonce l'absence totale d'initiatives visant à rendre justice pour l'assassinat de Konstantinos Katsifas, membre de la minorité grecque d'Albanie;

Or. el

Amendement 55
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. constate que l'Albanie constitue le foyer central du crime organisé de la mafia albanaise, dont l'influence s'étend à de nombreux États membres de l'Union et à l'échelle internationale; souligne l'importance de mesures efficaces de la part d'Eurojust pour démanteler les réseaux albanais de

trafic de drogue, de trafic d'organes humains et de proxénétisme;

Or. el

Amendement 56
Matthieu Valet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite*** de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes;	4. ***s'inquiète*** de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes***, dans un contexte de tensions politiques et économiques persistantes au sein de l'Union***; ***s'interroge en outre sur la pertinence pour l'Union européenne de financer des pays tiers alors qu'elle est confrontée à une crise économique et géopolitique à l'intérieur de ses propres frontières;***

Or. en

Amendement 57
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli*** les conditions	4. ***souligne que le fait que l'Albanie remplisse*** les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes ***ne devrait pas donner lieu au déboursement de 922 millions d'euros au titre de la facilité pour les réformes et la croissance***

énoncées dans son ambitieux programme de réformes;	***en faveur des Balkans occidentaux***; ***relève que ces fonds devraient plutôt être réorientés immédiatement au profit des États membres actuels;***

Or. en

Amendement 58
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite*** de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes;	4. ***prend acte*** de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes;

Or. en

Amendement 59
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite*** de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes;	4. ***prend note*** de la nouvelle facilité de l'Union pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux, qui octroiera 922 millions d'euros sous forme de subventions et de prêts à l'Albanie lorsqu'elle aura rempli les conditions énoncées dans son ambitieux programme de réformes;

Or. el

Amendement 60
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***prend acte de*** l'adoption par l'Albanie du plan national d'intégration européenne 2024-2026; demande que davantage d'efforts soient déployés pour accroître la transparence et assurer la communication publique sur l'intégration à l'Union;	5. ***salue*** l'adoption par l'Albanie du plan national d'intégration européenne 2024-2026; ***se félicite que les organes albanais chargés du processus d'intégration soient en place;*** demande que davantage d'efforts soient déployés pour accroître la transparence et assurer la communication publique sur l'intégration à l'Union;

Or. en

Amendement 61
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. prend acte du renforcement de la coopération entre l'Albanie et l'Union en matière de gestion des flux migratoires et de contrôle des frontières, notamment grâce à la nouvelle stratégie nationale sur les migrations 2024-2026 et à la coopération avec Frontex; invite l'Albanie à poursuivre dans cette voie, en assurant une gestion efficace des frontières et une meilleure coordination avec les États membres pour relever les défis migratoires;

Or. it

Amendement 62
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite que la Cour constitutionnelle d'Albanie ait amélioré son efficacité en réduisant son arriéré et qu'elle continue à faire respecter les contrôles et les équilibres institutionnels;

Or. en

Amendement 63
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;	6. ***craint que les tensions et la polarisation entre le parti au pouvoir et l'opposition ne perturbent et n'affaiblissent l'activité parlementaire;*** insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; ***invite l'Albanie à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport d'observation électorale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) en ce qui concerne la transparence du financement des partis politiques et l'équité de la compétition électorale; souligne la***

nécessité de favoriser une culture politique fondée sur le respect mutuel et l'adhésion aux normes démocratiques, en veillant à ce que la concurrence politique ne compromette pas la stabilité institutionnelle; relève qu'il est important de dépolitiser les principales institutions de l'État pour renforcer la confiance du public dans la gouvernance; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;

Or. en

Amendement 64
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter ***la*** polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;	6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter ***l'importante*** polarisation politique actuelle dans le pays ***et les conflits entre la majorité au pouvoir et l'opposition; regrette la modification du règlement intérieur et de l'éthique du parlement, qui va à l'encontre de son fonctionnement démocratique***; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;

Or. en

Amendement 65
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;	6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile; ***déplore la poursuite de la confrontation politique et de la rhétorique enflammée des hommes politiques dans le pays;***

Or. en

Amendement 66
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective	6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective

de la société civile;	de la société civile; ***invite l'Albanie à renforcer le rôle de la société civile dans le processus d'adhésion à l'Union;***

Or. en

Amendement 67
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays; souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;	6. insiste sur l'importance d'un débat politique constructif et d'une bonne conduite parlementaire en tant qu'aspects essentiels de la gouvernance démocratique; réaffirme la responsabilité commune qu'ont les forces politiques albanaises de renforcer un dialogue politique constructif et inclusif et de surmonter la polarisation politique actuelle dans le pays***, en particulier dans la perspective des élections législatives;*** souligne la nécessité d'un contrôle parlementaire plus efficace, d'un meilleur fonctionnement des institutions et d'une participation effective de la société civile;

Or. it

Amendement 68
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite instamment tous les acteurs politiques à s'abstenir d'utiliser les mécanismes de l'État comme outils politiques pour attaquer les opposants et à respecter pleinement le rôle de

l'opposition en mettant fin aux attaques politiques, à l'intimidation et aux actions visant à saper sa légitimité; demande l'instauration d'un véritable dialogue pour promouvoir la stabilité politique et le progrès, en soulignant la nécessité d'un consensus entre les partis sur le programme d'intégration de l'Union et d'une participation significative de la société civile;

Or. en

Amendement 69
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. encourage l'Albanie à mettre en œuvre les règlements assurant l'application complète du cadre de 2017 pour la protection des minorités nationales, notamment la liberté d'auto-identification, l'usage des langues minoritaires et le droit à l'éducation dans ces langues;

Or. el

Amendement 70
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît la menace croissante d'une influence étrangère malveillante et d'une ingérence hybride dans les institutions démocratiques de l'Albanie, qui a une incidence directe sur son

processus d'adhésion à l'Union; invite l'Albanie à renforcer sa capacité de résistance institutionnelle face aux financements politiques occultes, à la manipulation des médias et aux cybermenaces;

Or. en

Amendement 71
Andrey Kovatchev, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. déplore que le parlement ait omis à plusieurs reprises de se conformer à certains arrêts de la Cour constitutionnelle; souligne le devoir du parlement de respecter les décisions de la Cour constitutionnelle afin de préserver l'équilibre et la séparation des pouvoirs, qui sont essentiels à la sauvegarde de la gouvernance démocratique;

Or. en

Amendement 72
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. regrette que les organisations de la société civile en Albanie ne reçoivent qu'un financement public limité; insiste sur la mise en œuvre des conditions nécessaires à l'exonération effective de la TVA pour les organisations de la société civile;

Or. en

Amendement 73
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. souligne le rôle fondamental et irremplaçable du parlement dans la sauvegarde de l'équilibre des pouvoirs, notamment au moyen de commissions d'enquête; note avec inquiétude l'adoption unilatérale de la nouvelle loi sur les commissions d'enquête parlementaires sans l'obtention d'un consensus; invite l'Albanie à garantir une véritable responsabilité démocratique et à renforcer une gouvernance forte et transparente, notamment en introduisant des commissions d'enquête, des interpellations et des motions avec débat, dans le respect total des dispositions légales;

Or. en

Amendement 74
Andrey Kovatchev, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quinquies. souligne que toute initiative visant à renforcer la gouvernance, l'état de droit et la lutte contre la corruption doit être fondée sur l'inclusion, la transparence et la collaboration, plutôt que sur des manœuvres politiques; s'inquiète de toute décision prise

unilatéralement sans consensus politique plus large;

Or. en

Amendement 75
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; insiste sur ***la nécessité*** de donner suite aux recommandations en suspens de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise et de les mettre en œuvre;	7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; insiste sur ***l'urgence*** de donner suite aux recommandations en suspens de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise et de les mettre en œuvre***, y compris dans le cadre électoral et en matière de financement des partis***; ***invite les autorités à garantir la liberté d'association, y compris au sein des partis politiques, et la liberté de se présenter aux élections, y compris pour toutes les minorités et toutes les sections de l'opposition; invite les autorités albanaises à empêcher l'achat de voix et l'utilisation abusive de ressources administratives à des fins électorales;***

Or. en

Amendement 76
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*

7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; insiste sur la nécessité de donner suite aux recommandations en suspens de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise et de les mettre en œuvre;	7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; ***craint que ces changements ne permettent pas de résoudre des problèmes fondamentaux tels que le secret du vote, la corruption électorale et l'absence de contrôle indépendant des médias; regrette que l'environnement politique tendu et les divisions persistantes aient entravé les travaux de la commission parlementaire ad hoc et le succès des réformes électorales;*** insiste sur la nécessité de donner suite aux recommandations en suspens de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise et de les mettre en œuvre;
	Or. en

Amendement 77
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; ***insiste sur*** la nécessité ***de donner suite aux*** recommandations ***en suspens*** de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise ***et de les mettre en œuvre***;	7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; ***souligne*** la nécessité ***d'une mise en œuvre complète et rapide des*** recommandations de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise***, afin de garantir la transparence des processus électoraux et le bon fonctionnement des institutions démocratiques***; ***encourage la poursuite du renforcement du cadre réglementaire afin de prévenir les pressions exercées sur les électeurs et d'améliorer l'accès équitable***

aux médias pendant les campagnes électorales;

Or. it

Amendement 78
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; insiste sur la nécessité de donner suite aux recommandations en suspens de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise et de les mettre en œuvre***;***	7. prend acte des amendements apportés en juillet 2024 au code électoral albanais, qui permettent à la diaspora albanaise de voter en dehors du pays et mettent en place des listes de candidats partiellement ouvertes; insiste sur la nécessité de donner suite aux recommandations en suspens de l'OSCE/BIDDH et de la Commission de Venise et de les mettre en œuvre***, en particulier sur la transparence électorale, notamment en interdisant la publicité politique anonyme en ligne, en augmentant les exigences de divulgation financière pour les entités liées à l'étranger et en renforçant les lois contre les violations du financement des campagnes électorales;***

Or. en

Amendement 79
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. regrette qu'en dépit des recommandations de l'OSCE/BIDDH, les violations répétées des règles électorales

n'aient toujours pas été corrigées; note que les modifications constitutionnelles unilatérales apportées en 2020 par le parti au pouvoir ont affaibli les contrôles institutionnels et la compétitivité électorale; demande de garantir des conditions équitables et le plein respect des normes internationales pour des élections libres et équitables en 2025;

Or. en

Amendement 80
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. condamne fermement l'ingérence de la Russie dans les processus démocratiques de l'Albanie, en particulier le soutien financier occulte apporté aux acteurs politiques albanais lors des élections de 2017, au cours desquelles des sociétés écrans liées à la Russie ont acheminé 600 000 euros de financement de campagne non divulgué afin d'influencer les résultats électoraux;

Or. en

Amendement 81
Andrey Kovatchev, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. met en garde contre toute action susceptible de porter atteinte à la concurrence loyale et à l'intégrité du processus électoral peu avant les

élections;

Or. en

Amendement 82
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. salue toute initiative éventuelle du gouvernement albanais en faveur du rapatriement de la diaspora;

Or. el

Amendement 83
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. se déclare profondément préoccupé par les violations systématiques du code électoral commises par le premier ministre Edi Rama et par l'utilisation abusive des ressources de l'État à des fins électorales, notamment la distribution de paiements uniques à des retraités deux mois avant les élections, les pratiques d'embauche à des fins électorales, les procédures de passation de marchés accélérées et la délivrance de licences et d'incitations liées au cannabis en échange de votes, en violation des interdictions légales; souligne que ces actes portent atteinte à l'intégrité et à l'équité du processus électoral et constituent un abus de la fonction publique à des fins politiques;

Or. en

Amendement 84
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes;	8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias ***en Albanie*** continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes; ***note que l'Albanie occupe la 99e place du classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières en 2024, ce qui reflète les problèmes persistants liés à la concentration de la propriété des médias, à l'ingérence politique et aux menaces à l'encontre des journalistes; souligne que le manque de transparence des structures de financement et de propriété des médias augmente le risque de partialité éditoriale et sape la confiance du public dans le journalisme; demande aux autorités albanaises de garantir la transparence de la propriété des médias et d'appliquer une tolérance zéro à l'égard de l'intimidation des journalistes;***

Or. en

Amendement 85
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes;	8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes; ***souligne que la Russie a systématiquement diffusé de fausses informations en Albanie, avec 41 fausses informations majeures recensées en 2023, touchant les publics albanais, kosovar et nord-macédonien à travers 780 articles republiés; fait valoir que les récits alignés sur le Kremlin ont cherché à éroder la confiance du public dans les institutions démocratiques et à promouvoir un sentiment anti-occidental;***

Or. en

Amendement 86
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes;	8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes; ***invite les autorités à s'attaquer aux problèmes majeurs qui continuent d'entraver l'indépendance des médias, notamment le manque de transparence en ce qui concerne la propriété des médias et leurs***

sources de financement;

Or. en

Amendement 87
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes;	8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes***, notamment en raison de l'absence de protection accordée par le code pénal aux journalistes contre les menaces et la violence***;

Or. en

Amendement 88
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de	8. ***déplore qu'au cours des dernières années, l'environnement des médias libres et des journalistes indépendants se soit dégradé;*** constate avec inquiétude que l'indépendance et le pluralisme des médias continuent de pâtir de la forte concentration du marché, du chevauchement des intérêts commerciaux

conditions de travail des journalistes;	et politiques, du manque de transparence en matière de financement et de propriété, des intimidations et de la précarité de conditions de travail des journalistes;

Or. en

Amendement 89
Andrey Kovatchev, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous; constate qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias afin de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations;	9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous***, en consultation avec les organisations de médias, dans le but d'améliorer la liberté et l'autorégulation des médias***; constate qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias***[1]***; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias afin de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations; ***se déclare préoccupé quant à la rhétorique incendiaire persistante, y compris de la part de responsables politiques de haut niveau, de fonctionnaires et d'autres personnalités publiques, qui alimente la culture de l'intimidation, des campagnes de diffamation, de la violence et des émeutes, et demande que la condamnation définitive de ceux qui attaquent les journalistes soit garantie;***

[4] Règlement (UE) 2024/1083 du

Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 90
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous; constate qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias afin de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations;	9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous***; se félicite de la plateforme lancée par l'UE/le CdE et l'École de journalisme; invite le gouvernement à s'engager activement***; constate qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias afin de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations;
[4] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI:	[4] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI:

http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 91
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous; constate qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias afin de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations;	9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous; constate qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias afin de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations; ***demande à l'Albanie de dépénaliser la diffamation;***
[4] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[4] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 92
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous; ***constate*** qu'aucun progrès ***n'a*** été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias ***afin*** de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations;	9. rappelle que toute révision des lois sur les médias devrait être conforme aux recommandations de la Commission de Venise et se faire de manière transparente et avec la participation de tous; ***déplore*** qu'aucun progrès ***n'ait*** été accompli en ce qui concerne l'alignement du cadre législatif sur l'acquis de l'Union et les normes de l'Union, y compris le règlement européen sur la liberté des médias[4]; rappelle la nécessité de renforcer le journalisme d'investigation, la vérification des faits et l'éducation aux médias ***et*** de lutter contre les discours de haine, la désinformation et les fausses informations;
[4] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[4] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 93
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. est vivement alerté par l'augmentation des poursuites judiciaires à l'encontre des journalistes et demande aux autorités d'adopter un cadre

juridique qui protège efficacement les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme, les militants écologistes et les autres parties prenantes contre les poursuites stratégiques altérant le débat public (poursuites-bâillons);

Or. en

Amendement 94
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. condamne fermement l'hostilité croissante à l'égard des journalistes indépendants et des professionnels des médias en Albanie, y compris les attaques verbales et la rhétorique anti-médias de la part de hauts fonctionnaires, les campagnes de diffamation et le harcèlement misogyne en ligne visant les femmes journalistes, et souvent les journalistes qui traitent de l'état de droit, de la corruption et de la justice; exige des autorités qu'elles cessent de mener de telles campagnes et de cibler les journalistes, qu'elles condamnent fermement les auteurs de ces actes, qu'elles respectent le rôle du journalisme indépendant en tant que contre-pouvoir essentiel et qu'elles interagissent avec les médias d'une manière conforme aux principes démocratiques;

Or. en

Amendement 95
Ilaria Salis, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle qu'il incombe aux autorités nationales et locales d'améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion en menant des consultations publiques sérieuses et régulières avec les parties prenantes; constate avec inquiétude que la mise en œuvre par le Parlement albanais du cadre juridique pour les consultations publiques reste essentiellement formelle;	10. rappelle qu'il incombe aux autorités nationales et locales d'améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion en menant des consultations publiques sérieuses et régulières avec les parties prenantes; constate avec inquiétude que la mise en œuvre par le Parlement albanais du cadre juridique pour les consultations publiques reste essentiellement formelle; ***souligne la nécessité d'une plus grande transparence en ce qui concerne les données publiques et les projets législatifs clés, tels que le dernier recensement, dont la publication a été retardée pendant des années, et l'accord sur l'asile entre l'Italie et l'Albanie, dont les négociations ont été menées avec une communication publique limitée et une consultation insuffisante des parties prenantes de la société civile;***

Or. en

Amendement 96
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle qu'il incombe aux autorités nationales et locales d'améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion en menant des consultations publiques sérieuses et régulières avec les parties prenantes; constate avec inquiétude que la mise en œuvre par le Parlement albanais du cadre juridique pour les consultations publiques reste essentiellement formelle;	10. rappelle qu'il incombe aux autorités nationales et locales d'améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion en menant des consultations publiques sérieuses et régulières avec les parties prenantes; constate avec inquiétude que la mise en œuvre par le Parlement albanais du cadre juridique pour les consultations publiques reste essentiellement formelle; ***invite l'Albanie à intensifier ses efforts***

contre l'ingérence étrangère dans les processus électoraux, en veillant à ce que les entités soutenues par l'étranger ne faussent pas la concurrence démocratique;

Or. en

Amendement 97
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. rappelle qu'il incombe aux autorités nationales et locales d'améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion en menant des consultations publiques sérieuses et régulières avec les parties prenantes; constate avec inquiétude que la mise en œuvre par le Parlement albanais du cadre juridique pour les consultations publiques reste essentiellement formelle;	10. rappelle qu'il incombe aux autorités nationales et locales d'améliorer la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le principe d'inclusion en menant des consultations publiques sérieuses et régulières avec les parties prenantes; ***insiste sur l'amélioration des ressources financières, de la capacité administrative et de l'autonomie fiscale des collectivités locales;*** constate avec inquiétude que la mise en œuvre par le Parlement albanais du cadre juridique pour les consultations publiques reste essentiellement formelle;

Or. en

Amendement 98
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se félicite que l'Albanie dispose d'une société civile dynamique et constructive, qui joue un rôle déterminant

et positif dans le processus de réforme; encourage le gouvernement à renforcer sa coopération avec la société civile, en particulier avec les organisations de défense des droits de la femme, en matière de prise de décision et à établir des relations de collaboration, en associant véritablement la société civile à un processus législatif transparent dès le début; souligne que la société civile est essentielle pour favoriser la démocratie et le pluralisme ainsi que pour promouvoir la bonne gouvernance et le progrès social;

Or. en

Amendement 99
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne l'importance de garantir des élections libres et équitables conformément aux normes internationales; se félicite de l'amélioration de l'observation des élections et de la participation croissante de la société civile au contrôle du processus démocratique; invite les autorités albanaises à renforcer encore la transparence du financement des campagnes électorales et à garantir l'égalité d'accès aux médias pour tous les partis politiques;

Or. it

Amendement 100
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se félicite de la création du nouveau poste de ministre d'État chargé de l'administration publique et de la lutte contre la corruption; reste toutefois préoccupé par les progrès limités réalisés en matière de réforme de l'administration publique; insiste pour que les autorités albanaises mettent efficacement en œuvre les dispositions relatives au recrutement fondé sur le mérite et examinent l'efficacité des structures actuelles de suivi de la nouvelle administration publique et des réformes anticorruption;

Or. en

Amendement 101
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne la nécessité d'encourager la culture de la responsabilité, l'accès non partisan à l'information publique et le contrôle des institutions publiques, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du programme de réforme; note que les entités publiques doivent améliorer leur conformité aux exigences de transparence et leur réactivité aux demandes d'information;

Or. en

Amendement 102
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. demande instamment au gouvernement albanais d'appliquer les lois sur la transparence de la propriété des médias, étant donné que plus de 30 % des médias albanais fonctionnent avec des sources de financement non divulguées, ce qui crée un risque important de partialité éditoriale alignée sur l'étranger et de pénétration de la propagande;

Or. en

Amendement 103
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. demande à l'Albanie de protéger et de promouvoir les droits des personnes appartenant à des minorités, conformément à ses obligations internationales et aux normes européennes et internationales, notamment en assurant la mise en œuvre effective du cadre législatif;

Or. en

Amendement 104
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. note que les organisations de la société civile en Albanie évoluent dans un

contexte difficile, notamment en raison des exigences en matière d'enregistrement et du financement public limité; regrette le retard considérable pris dans l'élaboration de la feuille de route 2024-2027 pour la politique gouvernementale en faveur d'un environnement plus favorable au développement de la société civile; invite instamment les autorités à accélérer ce processus tout en garantissant une participation large et transparente de toutes les parties prenantes, afin d'améliorer sensiblement sa mise en œuvre, étant donné que la précédente feuille de route n'a été mise en œuvre que de manière minimale; déplore que la viabilité financière du secteur non lucratif demeure un défi majeur en raison de l'incapacité de l'Albanie à appliquer efficacement l'exonération de la TVA sur les financements étrangers, en violation des engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'accord de coopération UE-Albanie pour l'IAP III;

Or. en

Amendement 105
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. se félicite de l'adoption de la législation d'application en cours sur les droits des personnes appartenant à des minorités, en particulier sur l'auto-identification et l'utilisation des langues minoritaires, et souligne que cette réglementation doit être pleinement et efficacement mise en œuvre afin de rendre l'exercice des droits des minorités et des droits à l'éducation applicable dans la pratique;

Or. en

Amendement 106
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. regrette que des progrès limités aient été accomplis dans l'alignement du cadre juridique des marchés publics sur l'acquis de l'Union; exprime ses préoccupations quant aux exemptions temporaires nouvellement introduites dans la législation sur les marchés publics; invite les autorités albanaises à améliorer les procédures de passation de marchés concurrentiels conformément à l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 107
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. se félicite du blocage par l'Albanie de 155 domaines de désinformation russe, mais souligne la nécessité d'un mécanisme coordonné de réponse à la désinformation entre l'Union et l'Albanie, basé sur le modèle de la plateforme «EUvsDisinfo», afin de démystifier et de contrecarrer rapidement les récits du Kremlin;

Or. en

Amendement 108
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. se félicite de l'établissement de la nouvelle antenne à Tirana, qui servira de point de contact essentiel entre le Parlement européen, les parlements nationaux, la société civile et les partenaires locaux dans la région des Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 109
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. rappelle que l'Albanie devrait protéger le droit de propriété, notamment en réalisant des progrès décisifs en matière de premier enregistrement et d'indemnisation, en améliorant la transparence du cadastre de l'État et la qualité des données cadastrales du registre de la propriété, et en veillant à ce que le droit à un procès équitable et le droit à un recours effectif soient respectés dans les cas d'expropriation et de confiscation de propriétés;

Or. en

Amendement 110
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. met en garde contre l'empreinte croissante des médias soutenus par l'État chinois en Albanie, Xinhua News et China Radio International fournissant un contenu éditorial gratuit aux médias albanais, façonnant ainsi des récits alignés sur les intérêts géopolitiques de Pékin;

Or. en

Amendement 111
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. est préoccupé par l'absence de progrès dans la législation sur le droit des sociétés en Albanie; invite les autorités albanaises à achever l'alignement de la législation relative au droit des sociétés sur l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 112
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. se félicite des progrès réalisés par l'Albanie dans l'amélioration de la transmission des données à Eurostat;

Or. en

Amendement 113
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. constate que le cadre juridique albanais en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre n'est pas encore pleinement conforme à la convention d'Istanbul; se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé; demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que la réintégration et la réhabilitation des victimes;	11. constate que le cadre juridique albanais en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre n'est pas encore pleinement conforme à la convention d'Istanbul; se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé; demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que la réintégration et la réhabilitation des victimes; ***demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que les programmes de réintégration et de réhabilitation des victimes; souligne la nécessité d'un soutien financier et institutionnel accru pour les programmes de prévention, les campagnes de sensibilisation du public et la formation spécialisée des forces de l'ordre et des autorités judiciaires afin de garantir une approche centrée sur les victimes;***

Or. en

Amendement 114
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. constate que le cadre juridique albanais en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre n'est pas encore pleinement conforme à la convention d'Istanbul; se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé; demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que la réintégration et la réhabilitation des victimes;	11. constate que le cadre juridique albanais en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre n'est pas encore pleinement conforme à la convention d'Istanbul; se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé; ***se félicite de la mise en place d'un observatoire des féminicides par le médiateur;*** demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que la réintégration et la réhabilitation des victimes;

Or. en

Amendement 115
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***constate que le cadre juridique albanais en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre n'est pas encore pleinement conforme à la convention d'Istanbul;*** se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé; demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que la réintégration et la réhabilitation des victimes;	11. se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé***; s'inquiète, à cet égard, de la propagation de l'islamisme dans un pays à majorité musulmane, dont le bilan en matière de droits de la femme est médiocre***; demande instamment le renforcement des services d'aide aux victimes, en particulier les soins de santé, le financement des abris, l'aide juridique gratuite ainsi que la réintégration et la réhabilitation des victimes;

Or. en

Amendement 116
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. exprime sa préoccupation quant aux irrégularités constatées par le parti représentant la minorité grecque en Albanie lors de la répétition des élections municipales à Himara en août dernier; rappelle que le respect des droits des personnes appartenant à des minorités ethniques, y compris le droit de représentation, fait partie des obligations internationales de l'Albanie et constitue un facteur important dans les négociations d'adhésion;

Or. en

Amendement 117
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. demande à l'Albanie de protéger et de promouvoir les droits des personnes appartenant à des minorités, conformément à ses obligations internationales et aux normes européennes et internationales, notamment en assurant la mise en œuvre effective du cadre législatif;

Or. en

Amendement 118

Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. demande au gouvernement albanais de respecter et de protéger pleinement les droits de l'homme, notamment les droits des minorités, et de veiller à ce que toutes les allégations d'atteintes aux droits de l'homme, y compris les discours de haine, fassent rapidement l'objet d'une enquête approfondie;

Or. en

Amendement 119
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. exprime sa préoccupation quant à l'absence de protection effective du droit de propriété; demande au gouvernement albanais de réaliser des progrès en matière de premier enregistrement et d'indemnisation, en améliorant la transparence du cadastre de l'État et la qualité des données cadastrales du registre de la propriété; souligne l'importance du droit à un procès équitable et du droit à un recours effectif en cas d'expropriation et de confiscation de propriétés;

Or. en

Amendement 120
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. réitère sa demande au gouvernement pour qu'il adopte la législation d'application restante sur les droits des personnes appartenant à des minorités, en particulier sur l'auto-identification et l'utilisation des langues minoritaires dans le cadre de la loi-cadre de 2017 sur la protection des minorités nationales, conformément aux normes européennes; invite les autorités à renforcer les capacités de la commission publique des minorités nationales;

Or. en

Amendement 121
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. se félicite de l'adoption de la législation d'application en cours sur les droits des personnes appartenant à des minorités, en particulier sur l'auto-identification et l'utilisation des langues minoritaires, et souligne que cette réglementation doit être pleinement et efficacement mise en œuvre afin de rendre l'exercice des droits des minorités et des droits à l'éducation applicable dans la pratique;

Or. en

Amendement 122
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. invite instamment les autorités albanaises à respecter et à faire respecter les droits de propriété des communautés minoritaires, en veillant à ce que tous les citoyens, quelle que soit leur origine ethnique, bénéficient d'une protection égale en vertu de la loi; demande aux autorités albanaises de prendre des mesures significatives pour remédier aux injustices historiques liées aux revendications de propriété, renforcer la confiance entre les minorités et aligner les politiques nationales sur les valeurs fondamentales de l'Union que sont la non-discrimination et le traitement équitable;

Or. en

Amendement 123
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. rappelle que l'Albanie devrait protéger le droit de propriété, notamment en réalisant des progrès décisifs en matière de premier enregistrement et d'indemnisation, en améliorant la transparence du cadastre de l'État et la qualité des données cadastrales du registre de la propriété, et en veillant à ce que le droit à un procès équitable et le droit à un recours effectif soient respectés dans les cas d'expropriation et de confiscation de propriétés;

Or. en

Amendement 124
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. se félicite de l'adoption de la législation d'application en cours et espère qu'elle sera pleinement appliquée pour protéger dans la pratique les droits des personnes appartenant à des minorités, en particulier le droit à l'autodétermination, à l'éducation et à l'utilisation des langues minoritaires;

Or. en

Amendement 125
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quinquies. se félicite de la réussite du recensement de 2024, qui s'est déroulé dans un climat de confiance et de transparence, ainsi que de ses résultats; souligne que l'Albanie devrait servir de modèle positif pour la réalisation d'un recensement de la population dans la région;

Or. en

Amendement 126
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare préoccupé par les lacunes persistantes en ce qui concerne les personnes handicapées et l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que le non-alignement ou l'alignement partiel sur l'acquis de l'Union;	12. se déclare préoccupé par les lacunes persistantes en ce qui concerne les personnes handicapées et l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que le non-alignement ou l'alignement partiel sur l'acquis de l'Union; ***constate que l'Albanie doit aligner pleinement son cadre juridique en matière de violence fondée sur le genre sur la convention d'Istanbul; note que, selon le rapport mondial 2024 sur les inégalités femmes-hommes du Forum économique mondial, l'Albanie a perdu six places pour se classer au 23e rang mondial, ce qui indique que l'écart entre les hommes et les femmes se creuse; se déclare vivement préoccupé par le fait que la violence à l'égard des femmes demeure un problème urgent, le nombre de féminicides restant élevé; demande une mise en œuvre complète et efficace de la législation existante, y compris une application plus stricte des mesures de protection et une meilleure réactivité judiciaire dans les cas de violence fondée sur le genre, comme le souligne le rapport 2024 de la Commission européenne sur l'Albanie;***

Or. en

Amendement 127
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare préoccupé par les lacunes persistantes en ce qui concerne les personnes handicapées et l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que le non-	12. ***souligne l'importance de renforcer en permanence la protection des droits des personnes appartenant à des minorités; prend acte à cet égard de***

alignement ou l'alignement partiel sur l'acquis de l'Union;	***l'adoption des derniers règlements restants en vertu de la loi-cadre de 2017 sur la protection des minorités nationales et encourage leur mise en œuvre conformément aux normes européennes les plus strictes;*** se déclare préoccupé par les lacunes persistantes en ce qui concerne les personnes handicapées et l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que le non-alignement ou l'alignement partiel sur l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 128
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare préoccupé par les lacunes persistantes en ce qui concerne les personnes handicapées et l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que le non-alignement ou l'alignement partiel sur l'acquis de l'Union;	12. se déclare préoccupé par les lacunes persistantes en ce qui concerne les personnes handicapées et l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que le non-alignement ou l'alignement partiel sur l'acquis de l'Union; ***note que l'accès aux soins de santé primaires pour les femmes vivant dans les zones rurales et isolées, les femmes roms et égyptiennes et les personnes LGBTIQ demeure limité; observe que la communauté LGBTIQ est visée par des propos discriminatoires et haineux;***

Or. en

Amendement 129
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se déclare préoccupé par les problèmes persistants de discrimination et d'exclusion sociale qui touchent les groupes minoritaires en Albanie, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services publics; souligne la nécessité d'un alignement complet sur l'acquis de l'Union en matière de politiques de lutte contre la discrimination et de droits des minorités, afin de garantir l'égalité des chances et la protection contre la marginalisation; demande l'adoption rapide et la mise en œuvre efficace de cadres juridiques qui garantissent les droits culturels, linguistiques et religieux tout en promouvant l'inclusion sociale et économique; invite instamment les autorités albanaises à renforcer les mécanismes institutionnels visant à prévenir la discrimination et à garantir une participation politique significative de toutes les communautés, conformément aux recommandations du rapport 2024 de la Commission européenne sur l'Albanie;

Or. en

Amendement 130
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. rappelle l'importance des mesures assurant la protection des minorités nationales et le rôle actif de celles-ci dans la société; invite l'Albanie à veiller à ce que les groupes minoritaires bénéficient de chances égales et d'une représentation appropriée dans la vie politique et culturelle, les médias et l'administration publics, ainsi que dans le système

judiciaire; invite l'Albanie à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel, les langues et les traditions de ses minorités nationales; demande à l'Albanie de revoir les méthodes de sélection des membres de la commission des minorités nationales, conformément à la recommandation de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales;

Or. en

Amendement 131
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se félicite de l'adoption d'un nouveau plan d'action national pour les personnes LGBTI+, doté d'un budget plus important; regrette toutefois qu'aucun progrès n'ait été réalisé dans l'élaboration de la législation nécessaire dans ce domaine et invite les autorités à adopter la législation nécessaire sur la reconnaissance de l'identité de genre et des caractéristiques sexuelles, ainsi que sur les partenariats/mariages entre personnes de même sexe; déplore que les personnes LGBTI+ continuent de faire l'objet de menaces et de campagnes médiatiques désobligeantes, les institutions publiques n'assurant pas une protection adéquate; exhorte les institutions publiques à faire preuve d'un engagement fort en faveur de la protection des droits des personnes LGBT+;

Or. en

Amendement 132
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. rappelle le rôle crucial de l'éducation pour les minorités nationales et invite par conséquent l'Albanie à dispenser un enseignement identique et non discriminatoire en langues minoritaires et à garantir un accès adéquat de tous ses citoyens à l'enseignement public inférieur et supérieur;

Or. en

Amendement 133
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. reste préoccupé par la faible qualité de l'enseignement et par le taux élevé de jeunes quittant prématurément l'école, ainsi que par le faible taux de compétences numériques; invite à investir davantage dans la modernisation du système éducatif, en garantissant sa qualité et son caractère égalitaire; demande à l'Albanie de mettre en œuvre des mesures visant à favoriser les possibilités d'emploi et d'éducation pour les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 134
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. se félicite de l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, qui vise un alignement complet sur l'acquis de l'Union***, mais*** se déclare vivement préoccupé par le traitement des données à caractère personnel et les faiblesses dans les systèmes informatiques; invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données;	13. se félicite de l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, qui vise un alignement complet sur l'acquis de l'Union***; félicite les autorités albanaises pour l'adoption de la législation d'application sur la procédure et la compensation équitable pour l'utilisation d'œuvres orphelines et la base de données des œuvres protégées par le droit d'auteur;*** se déclare ***toutefois*** vivement préoccupé par le traitement des données à caractère personnel et les faiblesses dans les systèmes informatiques; invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données; ***demande à l'Albanie de poursuivre sa collaboration avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle;***

Or. en

Amendement 135
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. se félicite de l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, qui vise un alignement complet sur l'acquis de l'Union, mais se déclare vivement préoccupé par le traitement des données à caractère personnel et les faiblesses dans les systèmes informatiques; invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données;	13. se félicite de l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, qui vise un alignement complet sur l'acquis de l'Union, mais se déclare vivement préoccupé par le traitement des données à caractère personnel et les faiblesses dans les systèmes informatiques; invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données***, à améliorer la prévention et la sensibilisation du public et à renforcer les***

capacités institutionnelles afin de mettre en œuvre efficacement la nouvelle loi sur la protection des données à caractère personnel*; *invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données;

Or. en

Amendement 136
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. se félicite de l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, qui vise un alignement complet sur l'acquis de l'Union, mais se déclare vivement préoccupé par le traitement des données à caractère personnel et les faiblesses dans les systèmes informatiques; invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données;	13. se félicite de l'adoption de la loi sur la protection des données à caractère personnel, qui vise un alignement complet sur l'acquis de l'Union, mais se déclare vivement préoccupé par le traitement des données à caractère personnel et les faiblesses dans les systèmes informatiques; invite les autorités albanaises à renforcer les garanties contre les violations de données; ***exprime ses préoccupations quant aux menaces que représente l'ingérence étrangère malveillante dans le pays;***

Or. en

Amendement 137
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. est vivement préoccupé par le protocole d'accord entre l'Italie et l'Albanie, qui soulève de sérieuses

inquiétudes quant aux violations des droits de l'homme, notamment la remise en cause du droit d'asile, le transfert de la responsabilité des demandeurs d'asile au moyen de l'«externalisation», le risque de refoulement, l'inégalité de traitement et le non-respect de la législation européenne, en particulier de l'article 18 de la charte de l'Union européenne; rappelle que les tribunaux italiens ont rejeté à plusieurs reprises les transferts vers le centre albanais et que ce centre n'est actuellement pas utilisé; demande instamment à la Commission de partager son analyse juridique du protocole d'accord avec le Parlement sans plus tarder;

Or. en

Amendement 138
Ilaria Salis, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se déclare préoccupé par les pratiques répétées de refoulement soupçonné[1 bis] à la suite d'un détournement de l'article 102 de la loi albanaise sur les étrangers; invite donc les autorités albanaises à mettre pleinement en œuvre leur législation nationale, ainsi que les garanties de la charte européenne des droits fondamentaux, en ce qui concerne la procédure de demande d'asile;

[1 bis] Frontex SIR 10910/2023, 11153/2023.

Or. en

Amendement 139
Ilaria Salis, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. note que l'accord entre l'Italie et l'Albanie a fait l'objet de contestations juridiques répétées et souligne la nécessité pour les États membres d'adhérer pleinement au droit de l'Union et aux arrêts de la Cour de justice; rejette toute proposition visant à externaliser les procédures d'asile vers des pays tiers, ce qui porte atteinte au droit fondamental de demander l'asile sur le territoire de l'Union et constitue une violation du droit de l'Union et du droit international; souligne que les mécanismes de traitement externe, y compris les «centres de retour», violent les droits des personnes qui fuient les persécutions, les conflits ou les difficultés économiques;

Or. en

Amendement 140
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. s'inquiète en outre de la tendance générale de l'Union et de certains États membres à faire pression sur les pays candidats à l'adhésion pour qu'ils coopèrent avec eux dans la mise en œuvre de leur programme de politique migratoire, compte tenu de la relation inégale qu'ils entretiennent avec les pays candidats à l'adhésion, et demande instamment que cette pratique cesse;

Or. en

Amendement 141
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se félicite des progrès accomplis par l'Albanie dans la mise en œuvre des réformes de la justice, y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le système judiciaire;	14. se félicite des progrès accomplis par l'Albanie dans la mise en œuvre des réformes de la justice, y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le système judiciaire; ***invite la Commission européenne à surveiller de près l'exposition de l'Albanie à l'influence étrangère malveillante; souligne qu'il est important de renforcer la résilience du journalisme indépendant et de lutter contre les reportages tendancieux; invite instamment les autorités albanaises à renforcer les normes de transparence concernant les financements étrangers; demande au gouvernement de soutenir les plateformes indépendantes de vérification des faits afin de garantir l'accès du public à des informations exactes et de préserver l'intégrité de l'espace d'information;***

Or. en

Amendement 142
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se félicite des progrès accomplis par l'Albanie dans la mise en œuvre des	14. se félicite des progrès accomplis par l'Albanie dans la mise en œuvre des

réformes de la justice, y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le système judiciaire;	réformes de la justice, y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; ***salue le nouveau processus de réforme majeur sur «la bonne gouvernance, l'état de droit et la lutte contre la corruption pour l'Albanie 2030» lancé par le parlement albanais;*** s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le système judiciaire ***et des lacunes dans la nomination fondée sur le mérite des membres non-magistrats du Haut Conseil de la justice (HCJ) et du Haut conseil des procureurs (HCP)***;

Or. en

Amendement 143
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***se félicite des*** progrès accomplis par l'Albanie dans la mise en œuvre des réformes de la justice, y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le système judiciaire;	14. ***salue les*** progrès accomplis par l'Albanie dans la mise en œuvre des réformes de la justice ***visant à renforcer l'indépendance, la transparence et la responsabilité du système judiciaire***, y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le système judiciaire; ***exprime ses préoccupations concernant les manquements dans les nominations fondées sur le mérite des membres non-magistrats du Haut Conseil de la justice et du Haut conseil des procureurs et leur intégrité;***

Or. en

Amendement 144

Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***se félicite des progrès accomplis par l'Albanie dans*** la mise en œuvre des réformes de la justice, ***y compris en ce qui concerne le processus de vérification, qui a été achevé en première instance; s'inquiète toutefois de la persistance de l'ingérence politique et des pressions exercées sur le*** système ***judiciaire***;	14. ***note que, malgré l'adoption d'une législation en Albanie concernant*** la mise en œuvre des réformes de la justice, ***il s'agit d'un*** système ***entièrement contrôlé par le gouvernement, dépourvu de véritables magistrats***;

Or. el

Amendement 145
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. est profondément préoccupé par les preuves suggérant la politisation du système judiciaire albanais, comme en témoignent l'intervention de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'arrestation du leader de l'opposition Sali Berisha et les avertissements de la Commission de Venise sur les réformes judiciaires contrôlées par le parti au pouvoir; demande que des mesures urgentes soient prises pour garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et l'intégrité des institutions;

Or. en

Amendement 146
Andrey Kovatchev, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se déclare préoccupé par les persécutions politiques, les emprisonnements arbitraires et les menaces ciblées dont font l'objet les dirigeants de l'opposition, les membres du parlement et les fonctionnaires locaux, ce qui porte atteinte aux principes de la gouvernance démocratique et du pluralisme politique; demande que ces actions cessent;

Or. en

Amendement 147
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne la nécessité de lutter contre le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre, l'Albanie demeurant à la fois un pays de destination et un pays de transit;

Or. en

Amendement 148
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la	15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la

criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau; met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK;	criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau; ***accueille favorablement les enquêtes et procédures relatives à la corruption de haut niveau, notamment l'arrestation du maire de Tirana, Erion Veliaj, pour corruption, blanchiment d'argent et autres délits connexes; souligne que l'augmentation du nombre de condamnations définitives de hauts fonctionnaires reste une priorité importante pour lutter contre la culture d'impunité existante;*** met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK; ***regrette l'environnement intimidant et les cas de pression indue exercés par des fonctionnaires et des personnalités politiques de haut rang sur le pouvoir judiciaire, qui constituent une menace sérieuse pour l'indépendance de la justice; s'inquiète du fait que l'absence de soutien institutionnel aux magistrats menacés affaiblit la confiance du public et compromet gravement l'état de droit et le processus d'adhésion de l'Albanie à l'Union;***
	Or. en

Amendement 149
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de	15. ***souligne que l'Albanie est classée 80e dans l'Indice de perception de la corruption 2024 de Transparency International, ce qui révèle la nécessité de réaliser des progrès substantiels dans la lutte contre la corruption à haut niveau et la garantie de l'indépendance de la***

corruption à haut niveau; met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK;	***justice;*** souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau***, ainsi que dans les affaires concernant la protection des intérêts financiers de l'Union***; ***se réjouit de l'augmentation de la capacité de la SPAK en matière d'enquêtes financières et de l'amélioration du recours systématique aux enquêtes financières et aux confiscations d'actifs***; met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK;
	Or. en

Amendement 150
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau; met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK;	15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau; met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK; ***souligne qu'il importe de garantir la pleine indépendance des institutions de lutte contre la corruption et encourage le renforcement de leurs capacités opérationnelles et d'enquête;***
	Or. it

Amendement 151
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau; ***met en garde contre toute*** atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK;	15. souligne le travail essentiel accompli par la structure spéciale albanaise de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK) pour obtenir des résultats tangibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans les affaires de corruption à haut niveau; ***demande instamment à tous les acteurs de cesser toute action portant*** atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la SPAK ***et de s'abstenir de toute action de ce type***;

Or. en

Amendement 152
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. relève les enjeux liés à la qualité et à l'efficacité du système judiciaire, y compris le nombre élevé de postes vacants au sein de l'appareil judiciaire, l'insuffisance du personnel des tribunaux, la qualité de la formation judiciaire initiale et continue, la cohérence de la jurisprudence et l'absence d'un système moderne intégré de gestion des affaires; constate que les dotations budgétaires sont insuffisantes, en particulier pour les tribunaux;	16. relève les enjeux liés à la qualité et à l'efficacité du système judiciaire, y compris le nombre élevé de postes vacants au sein de l'appareil judiciaire, l'insuffisance du personnel des tribunaux, la qualité de la formation judiciaire initiale et continue, la cohérence de la jurisprudence et l'absence d'un système moderne intégré de gestion des affaires; constate que les dotations budgétaires sont insuffisantes, en particulier pour les tribunaux; ***souligne que la réduction du retard des dossiers non traités dans le système judiciaire doit rester une priorité;***

Or. en

Amendement 153
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne l'importance de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogue; invite les autorités albanaises à prendre des mesures de lutte contre la criminalité de manière impartiale; s'alarme des liens signalés entre des fonctionnaires et des groupes de criminalité organisée, notamment des opérations de blanchiment d'argent révélées par les autorités belges, et exige des mesures fermes et un bilan consolidé pour rompre les liens de la criminalité organisée avec les hommes politiques, les institutions de l'État et les fonds publics;

Or. en

Amendement 154
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite l'Albanie à continuer à aligner son cadre juridique sur l'acquis de l'Union en matière de lutte contre la criminalité organisée; prend acte de la nomination de procureurs supplémentaires auprès du bureau du procureur spécial ainsi que de la mise en place d'une unité d'investigation financière; salue la participation de l'Albanie aux opérations conjointes et à la coopération dans le cadre	18. invite l'Albanie à continuer à aligner son cadre juridique sur l'acquis de l'Union en matière de lutte contre la criminalité organisée***, y compris la traite des êtres humains et le trafic de stupéfiants et d'armes à feu, ainsi qu'en matière de lutte contre la cybercriminalité, l'extrémisme et les menaces terroristes***; prend acte de la nomination de procureurs supplémentaires

de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) et avec Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée;	auprès du bureau du procureur spécial ainsi que de la mise en place d'une unité d'investigation financière; salue la participation de l'Albanie aux opérations conjointes et à la coopération dans le cadre de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) et avec ***Europol, Eurojust, Frontex et*** Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée ***et le démantèlement des réseaux de criminalité transnationaux***;

Or. en

Amendement 155
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite l'Albanie à continuer à aligner son cadre juridique sur l'acquis de l'Union en matière de lutte contre la criminalité organisée; prend acte de la nomination de procureurs supplémentaires auprès du bureau du procureur spécial ainsi que de la mise en place d'une unité d'investigation financière; salue la participation de l'Albanie aux opérations conjointes et à la coopération dans le cadre de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) et avec Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée;	18. invite l'Albanie à continuer à aligner son cadre juridique sur l'acquis de l'Union en matière de lutte contre la criminalité organisée; prend acte de la nomination de procureurs supplémentaires auprès du bureau du procureur spécial ainsi que de la mise en place d'une unité d'investigation financière; salue la participation de l'Albanie aux opérations conjointes et à la coopération dans le cadre de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) et avec Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée; ***invite l'Albanie à renforcer la lutte contre la traite des êtres humains en coopération avec les États membres et les agences de l'Union;***

Or. en

Amendement 156

Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite l'Albanie à continuer à aligner son cadre juridique sur l'acquis de l'Union en matière de lutte contre la criminalité organisée; prend acte de la nomination de procureurs supplémentaires auprès du bureau du procureur spécial ainsi que de la mise en place d'une unité d'investigation financière; salue la participation de l'Albanie aux opérations conjointes et à la coopération dans le cadre de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) et avec Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée;	18. invite l'Albanie à continuer à aligner son cadre juridique sur l'acquis de l'Union en matière de lutte contre la criminalité organisée; prend acte de la nomination de procureurs supplémentaires auprès du bureau du procureur spécial ainsi que de la mise en place d'une unité d'investigation financière; salue la participation de l'Albanie aux opérations conjointes et à la coopération dans le cadre de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT) et avec Interpol dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée; ***se félicite de l'adoption d'une nouvelle stratégie pour la protection des victimes de la criminalité;***

Or. en

Amendement 157
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. salue l'engagement croissant de l'Albanie à renforcer la sécurité aux frontières et à gérer les flux migratoires, notamment en renforçant les infrastructures de contrôle et en améliorant les capacités opérationnelles de la police des frontières; souligne l'importance de la formation continue du personnel chargé du contrôle des migrations afin d'assurer une application efficace de la réglementation européenne et une lutte plus incisive contre les

réseaux de traite des êtres humains;

Or. it

Amendement 158
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Ondřej Kolář, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de l'Union et la Commission à continuer de contribuer à renforcer la résilience de l'Albanie face aux menaces hybrides, dans le domaine de la cybersécurité, de la manipulation des informations et de la protection des infrastructures critiques; souligne la nécessité d'améliorer la coordination et de lutter contre la désinformation et les menaces hybrides qui visent à ébranler la perspective européenne en soulignant de manière plus stratégique l'intérêt de l'Union pour les populations des Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 159
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. constate l'importance de la coopération avec l'Union dans la lutte contre la traite des êtres humains et la migration clandestine via la «route des Balkans»; demande la poursuite de l'alignement du code pénal sur l'acquis de l'Union dans le domaine de la traite

des êtres humains; demande le renforcement des capacités des forces de l'ordre dans les zones reculées et montagneuses afin de permettre des enquêtes plus proactives dans le domaine de la traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 160
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite l'Union et tous les pays des Balkans occidentaux à mettre en place un cadre pour une coopération efficace entre le Parquet européen et les pays en voie d'adhésion afin de faciliter une coopération étroite et la poursuite des cas d'utilisation abusive des fonds de l'Union; se félicite que l'Albanie ait conclu un accord de travail bilatéral avec le Parquet européen;

Or. en

Amendement 161
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite l'Albanie à évaluer les risques liés aux investissements étrangers directs, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les mines et les télécommunications, afin d'éviter les dépendances économiques et le piège

de la dette;

Or. en

Amendement 162
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. se félicite de l'engagement de l'Albanie en faveur de la mise en œuvre du plan de croissance de l'Union pour les Balkans occidentaux, qui englobe l'intégration du marché unique de l'Union, l'intégration économique régionale, les réformes fondamentales ***et le renforcement du soutien financier***;	19. se félicite de l'engagement de l'Albanie en faveur de la mise en œuvre du plan de croissance de l'Union pour les Balkans occidentaux, qui englobe l'intégration du marché unique de l'Union, l'intégration économique régionale, les réformes fondamentales;

Or. fi

Amendement 163
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. réitère qu'il importe d'améliorer les infrastructures publiques au sein des pays des Balkans occidentaux et avec les États membres de l'Union; rappelle le potentiel du plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux afin d'améliorer la connectivité régionale à travers le rail et l'autoroute; invite à cet égard instamment les autorités de tous les pays à achever le corridor VIII reliant l'Albanie, la Macédoine du Nord et la Bulgarie; rappelle qu'il est important de développer des connexions aériennes au sein des pays

des Balkans occidentaux et avec les États membres de l'Union;

Or. en

Amendement 164
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne la valeur de la coopération entre l'Albanie et Frontex pour renforcer la sécurité aux frontières et lutter contre les activités criminelles transfrontalières; insiste sur l'importance de renforcer encore les capacités opérationnelles de la police albanaise des frontières par une meilleure coordination avec les autorités des États membres et l'adoption d'outils technologiques avancés pour le suivi et la gestion des flux migratoires;

Or. it

Amendement 165
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. accueille favorablement le programme de réforme de l'Albanie portant sur l'environnement des entreprises, le capital humain, la numérisation, l'énergie et la transition verte, les droits fondamentaux et l'état de droit; se félicite en outre de la participation de l'Albanie au programme de l'Union pour une Europe numérique;

Or. en

Amendement 166
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. se félicite que l'Albanie ait été classée parmi les leaders régionaux en matière d'administration publique et de marchés publics numériques dans le cadre du programme SIGMA de l'OCDE;

Or. en

Amendement 167
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. incite les autorités albanaises à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale en améliorant l'accès aux services sociaux et de santé, en particulier pour les populations défavorisées; ***demande*** la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 et de la stratégie nationale pour l'emploi et les qualifications 2023-2030 de l'Albanie;	20. incite les autorités albanaises à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale en améliorant l'accès aux services sociaux et de santé, en particulier pour les populations défavorisées; ***se félicite de*** la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 et de la stratégie nationale pour l'emploi et les qualifications 2023-2030 de l'Albanie; ***demande aux autorités albanaises de mettre efficacement en œuvre le programme national sur les droits de l'enfant en apportant une aide aux enfants confrontés à l'exclusion et à la pauvreté;***

Or. en

Amendement 168
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. incite les autorités albanaises à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale en améliorant l'accès aux services sociaux et de santé, en particulier pour les ***populations défavorisées***; demande la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 et de la stratégie nationale pour l'emploi et les qualifications 2023-2030 de l'Albanie;	20. incite les autorités albanaises à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale en améliorant ***encore*** l'accès ***à l'éducation, au logement,*** aux services sociaux et de santé, en particulier pour les ***personnes issues des communautés rom, égyptienne et LGBTQI+, ainsi que d'autres minorités et groupes vulnérables***; demande la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 et de la stratégie nationale pour l'emploi et les qualifications 2023-2030 de l'Albanie;

Or. en

Amendement 169
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. incite les autorités albanaises à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale en améliorant l'accès aux services sociaux et de santé, en particulier pour les populations défavorisées; demande la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 et de la stratégie nationale pour l'emploi et les qualifications 2023-2030 de l'Albanie;	20. incite les autorités albanaises à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion sociale en améliorant l'accès aux services sociaux et de santé, en particulier pour les populations défavorisées ***et les groupes minoritaires***; demande la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 et de la stratégie nationale pour l'emploi et les qualifications 2023-2030 de l'Albanie;

Or. en

Amendement 170
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande des efforts et des ressources supplémentaires pour accélérer l'intégration des Roms et des Égyptiens, lutter contre l'antitsiganisme, la discrimination et la ségrégation éducative et physique, promouvoir la participation des Roms et des Égyptiens et réduire l'écart avec le reste de la population;

Or. en

Amendement 171
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. regrette que l'inefficacité de l'administration publique, la lourdeur du cadre réglementaire et la corruption constituent des obstacles supplémentaires pour l'environnement des entreprises; déplore que l'importance de l'économie informelle entrave l'environnement des entreprises et la concurrence;

Or. en

Amendement 172
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. se félicite des progrès réalisés par l'Albanie dans la conclusion d'accords bilatéraux en matière de sécurité sociale avec les États membres de l'Union et dans l'avancement des préparatifs visant à permettre la connexion de son système de services de l'emploi à EURES;

Or. en

Amendement 173
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite l'Albanie à adopter de nouvelles mesures pour lutter contre le chômage des jeunes, dont le taux s'élevait à 22 % en 2023 pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans;

Or. en

Amendement 174
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. félicite les autorités albanaises pour l'adoption d'actes législatifs visant à réformer l'enseignement supérieur et pour la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'éducation 2021-2026;

Or. en

Amendement 175
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. regrette le report de la loi sur les investissements stratégiques et les zones protégées et souligne la nécessité de modifier cette loi pour s'aligner sur les normes de l'Union;

Or. en

Amendement 176
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. demande la mise en œuvre d'un processus global d'examen préalable des investissements étrangers directs en tant qu'initiative stratégique visant à protéger les intérêts nationaux, à renforcer la sécurité et à garantir la cohérence avec les normes de l'Union;

Or. en

Amendement 177
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. se félicite que l'Albanie ait adhéré à l'espace unique de paiements en euros en	21. se félicite que l'Albanie ait adhéré à l'espace unique de paiements en euros en

novembre 2024, ce qui permet de réduire les coûts pour les citoyens et les entreprises et contribuera à la poursuite de l'intégration du pays dans le marché unique;	novembre 2024, ce qui permet de réduire les coûts pour les citoyens et les entreprises et contribuera à la poursuite de l'intégration du pays dans le marché unique; ***reconnaît les efforts déployés par l'Albanie pour améliorer sa compétitivité économique et invite le gouvernement à poursuivre les réformes structurelles afin de favoriser un environnement plus attrayant pour les entreprises et conforme aux normes de l'Union;***

Or. it

Amendement 178
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. se félicite que l'Albanie ait adhéré à l'espace unique de paiements en euros en novembre 2024, ce qui permet de réduire les coûts pour les citoyens et les entreprises et contribuera à la poursuite de l'intégration du pays dans le marché unique;	21. se félicite que l'Albanie ait adhéré à l'espace unique de paiements en euros en novembre 2024, ce qui permet de réduire les coûts pour les citoyens et les entreprises et contribuera à la poursuite de l'intégration du pays dans le marché unique; ***félicite les autorités albanaises pour leur alignement sur l'acquis de l'Union en matière de paiements (directive sur les comptes de paiement) et pour les mesures qui ont permis à l'Albanie de ne plus figurer sur la «liste grise» du Groupe d'action financière (GAFI);***

Or. en

Amendement 179
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite de l'amélioration de la situation budgétaire de l'Albanie; invite les autorités albanaises à améliorer encore l'analyse du risque fiscal en renforçant le service compétent du ministère des finances; demande une plus grande transparence et une plus grande responsabilité des entreprises publiques via les rapports financiers annuels; invite l'Albanie à renforcer son contrôle interne des finances publiques et à veiller à la mise en œuvre des recommandations de l'institution supérieure de contrôle des finances publiques (ALSAI);

Or. en

Amendement 180
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite de la participation de l'Albanie aux initiatives de l'OTAN en matière de cybersécurité; demande l'adoption d'un cadre national de cybersécurité compatible avec l'Union qui renforce la résilience contre les cyberopérations soutenues par des intérêts étrangers; encourage l'Albanie à mettre en place un centre national de réponse aux menaces hybrides, travaillant en étroite collaboration avec la cellule de fusion de l'UE contre les menaces hybrides et l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), afin de surveiller et de contrer la désinformation, l'espionnage et les cybermenaces;

Or. en

Amendement 181
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. reconnaît le rôle proactif de l'Albanie dans l'intégration économique régionale, notamment par son adhésion à l'espace unique de paiement en euros et sa coopération au sein de la Communauté de l'énergie de l'Union; souligne l'importance de la mise en œuvre intégrale des accords régionaux en matière de commerce et d'infrastructures, qui peuvent faciliter la connectivité avec les marchés européens et accélérer le processus d'adhésion à l'Union;

Or. it

Amendement 182
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. note avec inquiétude que des services de renseignement étrangers se sont livrés à des activités d'espionnage contre l'Albanie, entravant les perspectives d'adhésion à l'Union, comme l'a montré la violation de l'installation militaire de Gramsh en 2022 par des agents liés à la Russie; souligne la nécessité de renforcer la coopération en matière de contre-espionnage avec les partenaires de l'Union et de l'OTAN;

Or. en

Amendement 183
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. se félicite de la poursuite de l'alignement de la législation sur l'acquis de l'Union en matière de fonds de pension privés, de redressement des banques et de cadre de résolution; invite l'Albanie à achever son alignement sur l'acquis de l'Union en matière d'assurance, de marchés des capitaux, de marchés des valeurs mobilières, de fonds d'investissement et d'infrastructures des marchés financiers;

Or. en

Amendement 184
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. réaffirme la nécessité de développer des programmes d'éducation aux médias complets et intégrés à tous les niveaux de l'éducation, plutôt que des interventions isolées; demande instamment à l'Albanie d'étendre l'éducation aux médias en tant que matière principale dans les programmes scolaires, tout en veillant à ce que les enseignants reçoivent une formation spécifique et des ressources modernes pour proposer des programmes de qualité; encourage la collaboration avec les initiatives éducatives de l'Union et les réseaux régionaux tels que l'Observatoire

	d'éducation aux médias des Balkans occidentaux afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière d'esprit critique et d'éducation à la culture numérique;

Or. en

Amendement 185
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Environnement, énergie, transports et tourisme durable	Environnement, ***biodiversité,*** énergie, transports et tourisme durable

Or. en

Amendement 186
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne que l'Albanie doit redoubler d'efforts pour s'aligner sur l'acquis de l'Union en matière d'environnement; demande qu'elle s'aligne sur les directives de l'Union relatives à l'évaluation des incidences sur l'environnement[5] et à l'évaluation environnementale stratégique[6];	22. souligne que l'Albanie doit redoubler d'efforts pour s'aligner sur l'acquis de l'Union en matière d'environnement; demande qu'elle s'aligne sur les directives de l'Union relatives à l'évaluation des incidences sur l'environnement[5] et à l'évaluation environnementale stratégique[6]; ***souligne la nécessité de renforcer la lutte contre la criminalité environnementale;***
[5] Directive 2011/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation	[5] Directive 2011/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation

des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (JO L 26 du 28.1.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2011/92/oj).

[6] Directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (JO L 197 du 21.7.2001, p. 30, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2001/42/oj).

des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (JO L 26 du 28.1.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2011/92/oj).

[6] Directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (JO L 197 du 21.7.2001, p. 30, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2001/42/oj).

Or. en

Amendement 187
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne la nécessité de consultations publiques transparentes et inclusives, conformément à la convention d'Aarhus, qui garantissent la participation active des communautés locales, des ONG et des institutions scientifiques aux processus décisionnels en matière d'environnement, en particulier pour les projets ayant d'importantes répercussions environnementales et socio-économiques; met en garde contre le fait que l'absence d'engagement approprié des parties prenantes compromet les normes de gouvernance et la conformité de l'Albanie avec les obligations de l'acquis de l'Union; s'inquiète de l'incidence économique et environnementale des projets de développement non concurrentiels financés par des fonds étrangers;

Or. en

Amendement 188
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à l'écologisation de l'approvisionnement en énergie et des transports, à la qualité de l'air et de l'eau et à la gestion des déchets;	23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à l'écologisation de l'approvisionnement en énergie et des transports, à la qualité de l'air et de l'eau et à la gestion des déchets; ***invite instamment le gouvernement albanais à donner la priorité à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation au climat, au développement de sources d'énergie renouvelables et à la modernisation du système de gestion des déchets afin de répondre aux normes de l'Union et de soutenir une croissance économique durable;***

Or. en

Amendement 189
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à l'écologisation de l'approvisionnement en énergie et des transports***, à*** la qualité de l'air et de l'eau et ***à*** la gestion des déchets;	23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à l'écologisation de l'approvisionnement en énergie et des transports***; note que*** la qualité de l'air et de l'eau et la gestion des déchets ***restent des enjeux pour le pays***; ***invite instamment le gouvernement central et les autorités locales à intensifier***

leurs efforts afin d'améliorer la qualité de l'air et de réduire la pollution potentiellement mortelle;

Or. en

Amendement 190
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à l'écologisation de l'approvisionnement en énergie et des transports, à la qualité de l'air et de l'eau et à la gestion des déchets;	23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à l'écologisation de l'approvisionnement en énergie et des transports, à la qualité de l'air et de l'eau et à la gestion des déchets; ***encourage les autorités albanaises à renforcer les mesures et les investissements visant à développer le système de transport public et le système ferroviaire;***

Or. en

Amendement 191
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et à ***l'écologisation*** de l'approvisionnement en énergie et des transports, à la qualité de l'air et de l'eau et à la gestion des déchets;	23. rappelle que l'Albanie doit fournir des efforts considérables pour atteindre les objectifs relatifs à la protection du climat, à l'efficacité énergétique, à la diversification et ***au renforcement de la durabilité*** de l'approvisionnement en énergie et des transports, à la qualité de l'air et de l'eau et à la gestion des déchets;

Or. fi

Amendement 192
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. note que les fleuves traversant l'Albanie sont particulièrement pollués, nombre d'entre eux présentant des dépassements très élevés des niveaux d'ammoniac et d'orthophosphates;

Or. el

Amendement 193
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. déplore les vastes défrichements opérés dans les zones du sud et du littoral en vue de promouvoir des investissements touristiques, lesquels dénaturent le caractère des régions habitées par la minorité grecque d'Albanie;

Or. el

Amendement 194
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*

24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection;	24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection; ***invite les autorités à respecter pleinement son intégrité écologique et à reconsidérer les projets d'infrastructure conformément aux normes et aux meilleures pratiques internationales en matière de conservation de la biodiversité, notamment le prélèvement d'eau dans la rivière Shushica, afin de garantir que la biodiversité, les habitats et les fonctions écologiques du parc restent intacts;***

Or. en

Amendement 195
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection;	24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; ***invite l'Union et le gouvernement albanais à fournir une assistance financière et technique supplémentaire pour soutenir le développement rural durable et réduire le fossé entre les villes et les campagnes, conformément aux politiques de cohésion de l'Union***; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection; ***invite les autorités albanaises à adopter la législation d'application de la loi sur le patrimoine culturel et les musées;***

Or. en

Amendement 196
Ilaria Salis

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection;	24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection; ***exprime au contraire sa profonde inquiétude quant à la poursuite des travaux de construction de l'aéroport international de Vlora à l'intérieur de la zone protégée de Pishë Poro-Nartë, au mépris des avertissements du Parlement européen, de la Commission européenne et de la Convention de Berne[1 bis];***

[1 bis] Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, Recommandation nº 219 (2023) du Comité permanent, adoptée le 5 septembre 2023 et révisée le 1er décembre 2023, concernant les impacts possibles du développement des infrastructures et de l'urbanisation, en particulier de l'aéroport international de Vlora, sur la zone protégée de Vjosa Narta (Albanie).

Or. en

Amendement 197
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du parc national de la Vjosa et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection;	24. est fermement convaincu que la protection de l'environnement et le développement du tourisme durable doivent aller de pair; se félicite de la création du ***premier parc national de rivière sauvage en Europe, le*** parc national de la Vjosa***,*** et demande que des ressources suffisantes soient allouées à sa protection; ***appelle les autorités à tenir compte des préoccupations soulevées par la société civile en ce qui concerne la définition des limites du réseau des zones protégées;***

Or. en

Amendement 198
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. se félicite de l'accord intervenu lors du sommet de Tirana sur la réduction des frais d'itinérance; invite à cet égard les autorités, les acteurs privés et toutes les parties prenantes à faciliter la réalisation des objectifs convenus afin de parvenir à une réduction substantielle des frais d'itinérance pour les données, ainsi qu'à de nouvelles réductions conduisant à des prix proches des tarifs nationaux entre les Balkans occidentaux et l'Union d'ici à 2027; se félicite de l'entrée en vigueur de la première phase de mise en œuvre de la feuille de route pour l'itinérance entre les Balkans occidentaux et l'Union;

Or. en

Amendement 199

Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. exprime sa vive inquiétude concernant les récentes modifications apportées à la loi albanaise sur les zones protégées, qui autorisent de grands projets d'infrastructure et de tourisme dans des zones écologiquement sensibles; demande l'annulation de ces modifications législatives afin de garantir le respect total et strict des cadres juridiques nationaux et internationaux et des normes de conservation;

Or. en

Amendement 200
Ilaria Salis

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite les autorités albanaises à désigner et à gérer efficacement des zones protégées clés pour la survie des espèces gravement menacées, en particulier le lynx des Balkans, y compris des programmes complets de surveillance de la biodiversité, et à mettre en œuvre et à appliquer strictement la législation contre le braconnage;

Or. en

Amendement 201
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. réitère sa préoccupation concernant la construction de l'aéroport de Vlora dans la zone protégée de Vjosa-Narta, en violation des normes nationales et internationales de protection de la biodiversité;

Or. en

Amendement 202
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. se déclare préoccupé par la pollution des déchets marins en Albanie, laquelle touche les pays voisins, et demande que des mesures soient prises d'urgence pour y remédier;

Or. en

Amendement 203
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. demande au gouvernement de mettre d'urgence un terme à la construction illégale en cours de l'aéroport international de Vlorë à l'intérieur de la zone protégée de Vjosa-Narta, conformément à la demande du

comité permanent de la Convention de Berne; souligne que la construction de cet aéroport enfreint le droit national et international, notamment la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, et menace l'une des zones les plus riches en biodiversité du pays; demande instamment à l'Albanie de veiller à ce que des évaluations rigoureuses des incidences sur l'environnement (EIE), pleinement conformes à la législation nationale et aux normes internationales, précèdent tout développement d'infrastructure;

Or. en

Amendement 204
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. recommande à la Commission européenne de surveiller de près le respect par l'Albanie de la législation en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'arrêt de la construction de l'aéroport international de Vlora, l'application correcte des évaluations des incidences sur l'environnement et la restauration des zones protégées altérées; demande instamment que les progrès réalisés sur ces points soient considérés comme des indices de référence d'importance critique dans le cadre des négociations sur l'environnement et le changement climatique menées par l'Albanie au titre du chapitre 27;

Or. en

Amendement 205
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quinquies. invite l'Albanie à diversifier davantage sa production d'énergie et à réduire au minimum son incidence sur la biodiversité en abandonnant les projets de développement de l'hydroélectricité dans les aires protégées; demande instamment à l'Albanie d'abandonner en particulier les plans de la centrale hydroélectrique de Skavica sur la rivière Black Drin, compte tenu de ses graves incidences écologiques, sociales et culturelles, notamment le déplacement des communautés locales, la perte d'habitats prioritaires, y compris ceux du lynx des Balkans, de l'ours brun et du loup gris; invite le gouvernement albanais à respecter pleinement le récent arrêt de la Cour constitutionnelle albanaise et à mettre en œuvre activement des processus efficaces de consultation publique et une prise de décision transparente sur le projet hydroélectrique de Skavica, en respectant pleinement les dispositions constitutionnelles nationales et les obligations de l'Albanie au titre de la convention d'Aarhus;

Or. en

Amendement 206
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative;	25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative; ***souligne qu'il est important de veiller à ce que ce partenariat se traduise par des actions concrètes, notamment des initiatives de formation conjointes, des capacités de renseignement partagées et des mesures de sécurité frontalière renforcées afin de relever les défis régionaux et mondiaux en matière de sécurité; relève la nécessité d'approfondir la coopération en matière de sécurité dans les Balkans occidentaux, en favorisant une coordination plus étroite entre les partenaires régionaux pour lutter contre la criminalité organisée, les cybermenaces et les défis hybrides; demande un renforcement du soutien de l'Union aux initiatives de sécurité régionale qui améliorent la stabilité et la résilience dans l'ensemble des Balkans occidentaux;***

Or. en

Amendement 207
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense ***et*** constitue une avancée significative;	25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense***; reconnaît que ce partenariat*** constitue une avancée significative ***dans le renforcement du rôle***

de l'Albanie en tant que partenaire fiable de l'Union en matière de sécurité;
souligne en outre que le partenariat facilitera, entre autres, les initiatives conjointes et les efforts de renforcement des capacités, et contribuera ainsi à une architecture de sécurité plus résiliente et intégrée dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 208
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative;	25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative; ***salue la déclaration trilatérale sur l'alliance militaire signée entre l'Albanie, le Kosovo et la Croatie, qui vise à améliorer la coopération et à renforcer le potentiel de défense, tout en soutenant pleinement l'intégration euro-atlantique et régionale en matière de défense;***

Or. en

Amendement 209
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du partenariat en matière	25. se félicite du partenariat en matière

de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative;	de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative; ***souligne la contribution positive de l'Albanie aux missions de la PESD, en particulier à l'opération ALTHEA de l'EUFOR, et encourage une plus grande participation à des initiatives telles que l'opération ASPIDES pour la sécurité maritime;***

Or. it

Amendement 210
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative;	25. se félicite du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'Union et l'Albanie, adopté le 19 novembre 2024, qui établit une plateforme de dialogue et de coopération renforcés sur les questions de sécurité et de défense et constitue une avancée significative; ***se réjouit de la participation de l'Albanie à l'opération Althea de l'EUFOR, qui souligne l'engagement du pays à contribuer à la sécurité et à la stabilité régionales et internationales;***

Or. en

Amendement 211
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne la contribution de l'Albanie à la sécurité régionale grâce à la coopération avec les forces de police et de sécurité des pays voisins; se félicite de la participation de l'Albanie aux initiatives régionales de lutte contre la criminalité organisée et la traite des êtres humains, et notamment de sa coopération avec Europol et Interpol; invite l'Albanie à continuer à développer des capacités de renseignement partagées et à renforcer les opérations conjointes avec les États membres de l'Union et les pays de la région;

Or. it

Amendement 212
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. estime que la présence de la Turquie dans les Balkans, et en particulier en Albanie, va souvent à l'encontre des intérêts de l'Union; invite le SEAE à surveiller de près ces activités antieuropéennes;

Or. el

Amendement 213
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. félicite l'Albanie pour sa

contribution significative à la promotion de la stabilité et de la collaboration dans l'ensemble des Balkans occidentaux, notamment par sa participation à des missions et opérations menées par l'Union et l'OTAN;

Or. en

Amendement 214
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. se félicite de l'adoption de la nouvelle loi sur la cybersécurité qui s'aligne sur la directive de l'Union concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans l'ensemble de l'UE (NIS2);

Or. en

Amendement 215
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. se félicite de l'adoption par l'Albanie, en 2024, d'une nouvelle stratégie de sécurité nationale pour mieux lutter contre les menaces hybrides;

Or. en

Amendement 216

Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. se félicite de l'accord de défense trilatéral avec le Kosovo et la Croatie; note que cette initiative peut jouer un rôle stabilisateur dans la région et servir d'outil pour encourager la coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense ainsi que dans le renforcement des capacités de défense;

Or. en

Amendement 217
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage;	26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage; ***rappelle à cet égard l'importance de conclure un nouvel accord avec la Grèce sur la délimitation des zones maritimes, y compris la zone économique exclusive, entre les deux pays, conformément au droit international et à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, à la suite de l'annulation du précédent accord par la Cour constitutionnelle albanaise en 2010;***

Or. en

Amendement 218
Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka, Michael Gahler, Matej Tonin

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage;	26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage; ***met en garde contre toute action, telle que l'initiative «Balkans ouverts», qui pourrait saper le marché commun régional ou s'écarter du processus de Berlin, car de telles mesures créent des obstacles à l'intégration et à la cohésion de l'Union et risquent de compromettre les progrès de l'Albanie sur la voie d'une intégration régionale et européenne plus poussée;***

Or. en

Amendement 219
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage;	26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage; ***encourage en outre l'engagement soutenu et constructif dans les initiatives de coopération régionale, conformément aux valeurs de l'Union et aux objectifs de l'élargissement, car il contribue à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans les Balkans occidentaux;***

Or. en

Amendement 220
Hermann Tertsch, Roberto Vannacci, Silvia Sardone, Susanna Ceccardi

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage;	26. salue les efforts continus du gouvernement albanais pour promouvoir des relations de bon voisinage; ***se félicite, à cet égard, de l'accord sur l'asile signé avec l'Italie le 6 novembre 2023 et ratifié par le parlement albanais le 22 février 2024, qui constitue un outil précieux pour aider à gérer les flux migratoires vers l'Union;***

Or. en

Amendement 221
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. ***salue les efforts continus*** du gouvernement albanais ***pour promouvoir des*** relations de bon voisinage;	26. ***prend note des expressions de volonté*** du gouvernement albanais ***concernant les*** relations de bon voisinage;

Or. el

Amendement 222
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. se félicite de l'accord bilatéral signé entre l'Italie et l'Albanie le 6 novembre 2023, qui permet le transfert des migrants illégaux secourus en mer vers deux centres de traitement en Albanie, où leurs demandes d'asile seront

évaluées conformément aux normes internationales; reconnaît que cet accord représente un exemple concret et pragmatique de coopération régionale dans la lutte contre la migration illégale et les réseaux de traite des êtres humains; encourage la Commission à reproduire des modèles similaires de partenariat et de coopération extérieure;

Or. en

Amendement 223
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. plaide en faveur d'une coopération régionale accrue entre les pays des Balkans occidentaux afin de partager des bonnes pratiques et d'élaborer des stratégies communes pour lutter contre la désinformation et l'ingérence étrangère; souligne le rôle de l'Union européenne dans la facilitation de ces efforts de collaboration; invite à poursuivre et à renforcer le programme régional de cybersécurité de l'IAP;

Or. en

Amendement 224
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. salue l'engagement de l'Albanie à renforcer les relations de bon voisinage et à promouvoir la coopération régionale

dans les Balkans occidentaux; se félicite de la contribution active de l'Albanie au processus de Berlin et au plan de croissance pour les Balkans occidentaux, qui favorisent l'intégration économique et politique dans la région;

Or. it

Amendement 225
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. réaffirme que l'état de droit, l'indépendance des institutions, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et le pluralisme politique sont des critères essentiels pour l'adhésion à l'Union; demande que des mesures immédiates soient prises pour sauvegarder les droits de l'opposition, garantir l'indépendance de la justice, y compris au sein du parlement, et empêcher l'utilisation abusive des institutions de l'État à des fins politiques;

Or. en

Amendement 226
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. encourage l'Albanie à renforcer ses mécanismes d'échange de renseignements avec les agences de l'Union telles qu'Europol et Frontex afin de renforcer la stabilité régionale et la

sécurité des frontières; demande des efforts soutenus pour aligner les politiques de sécurité de l'Albanie sur les stratégies de l'Union, en favorisant un cadre de sécurité régionale plus intégré et plus résistant;

Or. en

Amendement 227
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. se félicite que l'Albanie soit le pays tiers le plus actif dans le cadre d'EMPACT en ce qui concerne le trafic de stupéfiants, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité; reconnaît en outre l'intensification de l'échange d'informations par l'intermédiaire d'Interpol, d'Europol et du réseau CARIN;

Or. en

Amendement 228
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne la solidité juridique de l'accord de 2009 entre la Grèce et l'Albanie sur la ZEE, lequel a été annulé par la cour constitutionnelle d'Albanie à la suite d'une intervention contraire aux normes institutionnelles du parti d'Edi Rama;

Or. el

Amendement 229
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. se félicite de la ratification par l'Albanie des accords bilatéraux sur la coordination des systèmes de sécurité sociale avec la Croatie, le Monténégro et la Bulgarie;

Or. en

Amendement 230
Tineke Strik
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. se félicite vivement de la décision d'ouvrir à Tirana l'antenne du Parlement européen pour les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 231
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. condamne la violation de la Charte européenne de l'autonomie locale et des dispositions constitutionnelles et légales

albanaises sur l'autonomie locale à la suite de l'arrestation du maire Erion Veliaj; note avec inquiétude que le premier ministre Rama a illégalement pris le contrôle de la municipalité de Tirana et nommé un successeur, centralisant ainsi le pouvoir et détournant les ressources municipales à des fins électorales; souligne que cela nuit à la gouvernance démocratique et à l'équité électorale;

Or. en

Amendement 232
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. souligne le rôle constructif de l'Albanie dans la promotion de la stabilité et de la coopération dans les Balkans occidentaux, notamment grâce à son dialogue bilatéral avec les pays voisins et à son engagement dans les organisations régionales; invite l'Albanie à continuer d'œuvrer à la résolution de tout différend ouvert avec les pays voisins, en adoptant une approche fondée sur le respect du droit international et la promotion de la paix et de la sécurité dans la région;

Or. it

Amendement 233
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. salue l'alignement complet de

l'Albanie sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union, y compris son soutien aux sanctions de l'Union à l'encontre des pays tiers; souligne qu'il importe de renforcer la participation de l'Albanie aux opérations de gestion de crise et aux missions de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) menées par l'Union;

Or. en

Amendement 234
Andreas Schieder, Marco Tarquinio, Marta Temido, Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. se félicite de l'implication des 18 participants albanais dans l'initiative intitulée «membres d'un pays candidat à l'adhésion» (MPCA) créée par le CESE, qui vise à favoriser le rapprochement avec les pays candidats et à faciliter leur intégration progressive dans l'Union européenne;

Or. en

Amendement 235
Ilhan Kyuchyuk, Marjan Šarec, Dan Barna, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 26 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 quater. reconnaît l'importance stratégique de la région adriatico-ionienne pour la sécurité et la stabilité économique de l'Europe; invite l'Albanie à renforcer ses capacités en matière de sécurité maritime en coordination avec

l'Union et l'OTAN, notamment en renforçant l'infrastructure navale, en améliorant les systèmes de surveillance et en intensifiant la lutte contre les activités illicites telles que la contrebande et la traite des êtres humains dans l'Adriatique et la mer ionienne; encourage une coopération plus approfondie entre les États côtiers de l'Union afin de garantir la protection des voies maritimes essentielles et la durabilité environnementale dans la région;

Or. en

Amendement 236
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. se félicite de l'établissement du bureau du Parlement européen pour les Balkans occidentaux à Tirana; note que le bureau servira de point de contact clé entre le Parlement européen et les parlements nationaux, la société civile et les partenaires locaux de l'ensemble de la région des Balkans occidentaux;

Or. en